



CONGRÈS DE L'AFDC

22 > 24

juin

17

ASSOCIATION
FRANÇAISE
DE DROIT
CONSTITUTIONNEL

à

LILLE



Droits et
Perspectives du droit
En n° 4487



*Association française
de droit constitutionnel*

PARTENAIRES



UNIVERSITÉ LIBRE DE BRUXELLES



Région
Hauts-de-France

Nord
le département



PROGRAMME

JEUDI 22 JUIN 2017

(Locaux de la [Faculté des sciences juridiques politiques et sociales de Lille 2](#))

* **13H30** : ACCUEIL DES CONGRESSISTES

* **14H00** : ALLOCUTIONS DE BIENVENUE

- . Xavier VANDENDRIESSCHE (président de l'Université de Lille Droit et Santé)
- . Anne LEVADE (présidente de l'AFDC)
- . Jacques GODFRAIN (président de la Fondation Charles de Gaulle)
- . Emmanuel CARTIER (codirecteur du CRD&P) et Gilles TOULEMONDE (codirecteur de l'ERDP)
(Amphi René Cassin - Séance plénière)

* **15H00** :

LEÇON INAUGURALE

« L'ÉTAT DE LA DÉMOCRATIE PLURALISTE EN EUROPE ! »

- . Fulco LANCHESTER (professeur de Droit constitutionnel italien et comparé à l'Université *Sapienza* de Rome)

(Amphi René Cassin - Séance plénière)

* **15 H 45 - 17H15** :

ATELIERS B, C, D ET E

ATELIER B : « ORDRES CONSTITUTIONNEL, INTERNATIONAL ET EUROPÉEN »

Sous la présidence de :

- Stéphane de LA ROSA (professeur à l'Université de Valenciennes)
- Anne LEVADE (professeur à l'Université Paris Est Créteil et présidente de l'AFDC)
(Amphi René Cassin)

ATELIER C : « CONSTITUTION, POUVOIRS ET CONTRE-POUVOIRS »

Sous la présidence de :

- Gilles TOULEMONDE (MCF HDR à l'Université de Lille Droit et Santé)
- Alain DELCAMP (Secrétaire général honoraire du Sénat)
(Amphi E3.01 - Paul Duez)

ATELIER D : « DROIT CONSTITUTIONNEL, HISTOIRE ET THÉORIE DU DROIT

Sous la présidence de :

- Guillaume GLÉNARD (professeur à l'Université d'Artois)
- Alexandre VIALA (professeur à l'Université Montpellier 1)
(Amphi E3.02 - Michel Lesage)

ATELIER E : « GARANTIES JURIDICTIONNELLES DES DROITS ET LIBERTÉS FONDAMENTAUX »

Sous la présidence de :

- Marc VERDUSSEN (professeur à l'Université de Louvain)
- Dominique ROUSSEAU (professeur à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne)
(Amphi E3.03 - Roland Drago)

• **17H15** : ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'AFDC

(Amphi René Cassin)

• **19H30** : APÉRITIF À [L'HÔTEL DE VILLE DE LILLE](#) (Offert par la Mairie de Lille)

(DÎNER LIBRE)

VENDREDI 23 JUIN

(Locaux de la [Faculté des sciences juridiques politiques et sociales de Lille 2](#))

MATINÉE

* 8H00-9H00 : ACCUEIL CAFÉ

* 9H-10H30 : **TABLE RONDE N°1**
**« ACTUALITÉ POLITIQUE ET CONSTITUTIONNELLE :
ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLE ET LÉGISLATIVES »**
(Amphi René Cassin – Séance plénière)

Sous la présidence de :

Jean-Philippe DEROSIER (professeur à l'Université de Lille Droit et Santé)
Anne LEVADE (professeur à l'Université Paris Est Créteil)



Table ronde couverte par Public Sénat

* 10H30-12H : **ATELIERS C, D, E ET F**

ATELIER C : « CONSTITUTION, POUVOIRS ET CONTRE-POUVOIRS »

Sous la présidence de :

Gilles TOULEMONDE (MCF HDR à l'Université de Lille Droit et Santé)
Alain DELCAMP (Secrétaire général honoraire du Sénat)
(Amphi E3.01 - Paul Duez)

ATELIER D : « DROIT CONSTITUTIONNEL, HISTOIRE ET THÉORIE DU DROIT »
(suite)

Sous la présidence de :

Guillaume GLÉNARD (professeur à l'Université d'Artois)
Alexandre VIALA (professeur à l'Université Montpellier 1)
(Amphi E3.02 - Michel Lesage)

ATELIER E : « GARANTIES JURIDICTIONNELLES DES DROITS ET LIBERTÉS FONDAMENTAUX »

Sous la présidence de :

Marc VERDUSSEN (professeur à l'Université de Louvain)
Dominique ROUSSEAU (professeur à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne)
(Amphi E3.03-Roland Drago)

ATELIER F : « FINANCES PUBLIQUES, ÉCONOMIE ET CONSTITUTION »

Sous la présidence de :

Michel LASCOMBE (professeur à l'IEP de Lille)
Julie BENETTI (professeur à l'Université Paris 1 Panthéon Sorbonne)
(Amphi E3.04 - Jean Foyer)

* 12H -13H30 :

ATELIERS A, B, C ET E

ATELIER A : « CONSTITUTION, POUVOIRS LOCAUX ET DÉMOCRATIE LOCALE »

Sous la présidence de :

Isabelle THUMEREL (MCF à l'Université du Littoral)

Olivier GOHIN (professeur à l'Université Paris 2 Panthéon-Assas)

(Amphi E3.01 - Paul Duez)

ATELIER B : « ORDRES CONSTITUTIONNEL, INTERNATIONAL ET EUROPÉEN »

(suite)

Sous la présidence de :

Stéphane DE LA ROSA (professeur à l'Université de Valenciennes)

Anne LEVADE (professeur à l'Université Paris Est Créteil et présidente de l'AFDC)

(Amphi René Cassin)

ATELIER C : « CONSTITUTION, POUVOIRS ET CONTRE-POUVOIRS »

(suite)

Sous la présidence de :

Gilles TOULEMONDE (MCF HDR à l'Université de Lille Droit et Santé)

Alain DELCAMP (Secrétaire général honoraire du Sénat)

(Amphi René Cassin)

ATELIER E : « GARANTIES JURIDICTIONNELLES DES DROITS ET LIBERTÉS FONDAMENTAUX »

(suite)

Sous la présidence de :

Marc VERDUSSEN (professeur à l'Université de Louvain)

Dominique ROUSSEAU (professeur à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne)

(Amphi E3.03 - Roland Drago)

Déjeuner (buffet) de 12h30 à 14h30

APRÈS-MIDI

* 14H30 - 16H30 :

ATELIERS A, C, E ET F

ATELIER A : « CONSTITUTION, POUVOIRS LOCAUX ET DÉMOCRATIE LOCALE »

(suite)

Sous la présidence de :

Isabelle THUMEREL (MCF à l'Université du Littoral)

Olivier GOHIN (professeur à l'Université Paris 2 Panthéon-Assas)

(Amphi E3.01 - Paul Duez)

ATELIER C : « CONSTITUTION, POUVOIRS ET CONTRE-POUVOIRS »

(suite)

Sous la présidence de :

Gilles TOULEMONDE (MCF HDR à l'Université de Lille Droit et Santé)

Alain DELCAMP (Secrétaire général honoraire du Sénat)

(Amphi René Cassin)

ATELIER E : « GARANTIES JURIDICTIONNELLES DES DROITS ET LIBERTÉS FONDAMENTAUX »

(suite)

Sous la présidence de :

Marc VERDUSSEN (professeur à l'Université de Louvain)

Dominique ROUSSEAU (professeur à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne)
(Amphi E3.03 - Roland Drago)

ATELIER F : « FINANCES PUBLIQUES, ÉCONOMIE ET CONSTITUTION »

Sous la présidence de :

Julie BENETTI (professeur à l'Université Paris 1 Panthéon Sorbonne)

Michel LASCOMBE (professeur à l'IEP de Lille)

(Amphi E3.04 - Jean Foyer)

*** 17H - 19H :**

TABLE RONDE N°2

« ENJEUX TRANSFRONTALIERS ET DÉCENTRALISATION :

REGARDS CONSTITUTIONNELS CROISÉS »

(Amphi René Cassin - Séance plénière)

Sous la présidence de :

Elsa BERNARD (professeur à l'Université de Lille Droit et Santé)

Aymeric POTTEAU (professeur à l'Université de Lille Droit et Santé)

Michel VERPEAUX (professeur à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne)

Avec la participation de responsables politiques locaux de la région et de responsables de services déconcentrés de l'État.

*** 20H30 – 2H00 :**

DÎNER DE GALA DANSANT

([Hall d'honneur de la nouvelle Bourse](#))

Sur inscription préalable

SAMEDI 24 JUIN

MATINÉE (Locaux de Sciences Po Lille)

* **9H00-10H00** : ACCUEIL CAFÉ

* **10H00-11H15** : **TABLE RONDE N°3**
**« LA THÈSE EN DROIT CONSTITUTIONNEL :
MÉTHODE ET PERSPECTIVES CONTEMPORAINES »**
Atelier organisé par la Commission « Jeune recherche » de l'AFDC
(Amphi A de Sciences Po - Séance plénière)

* **11H15** : PAUSE

* **11H30** : REMISE DES **PRIX LOUIS FAVOREU** (PRIX DE LA MEILLEURE COMMUNICATION DU CONGRÈS) ET **JEAN RIVÉRO** (PRIX DE THÈSE DÉCERNÉ PAR L'AFDC ET L'AFDA)

* **11H45** : DISCOURS DE CLÔTURE DU **NOUVEAU PRÉSIDENT DE L'AFDC**
(Amphi A de Sciences Po - Séance plénière)

APRÈS-MIDI (Maison natale de Charles de Gaulle) SUR INSCRIPTION PRÉALABLE

***13H00** : MOT D'ACCUEIL PAR JEAN-RENÉ LECERF (PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU NORD) ET PAR MARIE LEFÈVRE (DIRECTRICE DE LA MAISON NATALE).

***13H15** : « **LES CONSTITUTIONS ET LE GÉNÉRAL DE GAULLE** »
CONFÉRENCE-DÉBAT DE FRÉDÉRIC FOGACCI (DIRECTEUR DES ÉTUDES ET DE LA RECHERCHE DE LA FONDATION CHARLES DE GAULLE)

***13H45** : **COCKTAIL DÉJEUNATOIRE**

* **14H45-16H45** : VISITE GUIDÉE DE LA MAISON NATALE DE CHARLES DE GAULLE

Les tables rondes

Table ronde n°1

(Vendredi 23 juin : 9h00-10h30)

« Actualité politique et constitutionnelle : élections présidentielle et législatives »

(Amphi René Cassin – Séance plénière)

Sous la présidence de :

Jean-Philippe DEROSIER (professeur à l'Université de Lille Droit et Santé)

Anne LEVADE (professeur à l'Université Paris Est Créteil)



(Table ronde couverte par Public Sénat)

L'actualité politique et constitutionnelle des mois de mai et juin sera très riche dans la mesure où la période suivra les élections présidentielles et coïncidera avec le second tour des élections législatives. Cette coïncidence de calendrier permettra de solliciter des acteurs nationaux autour de nombreux enjeux tels que le rapport de la démocratie au temps, la question plus générale de la désignation de nos gouvernants ou celle de la place du juge dans le processus de désignation démocratique, notamment en France le Conseil constitutionnel qui s'est auto-habilité à admettre que l'on pouvait soulever directement devant lui, en tant que juge électoral de la régularité des scrutins nationaux, une QPC. Ce sera aussi l'occasion de comparer notre système aux autres systèmes de désignation de nos représentants et gouvernants en Europe et dans le monde. La présidence de cette table ronde est confiée à deux professeurs (Anne LEVADE et Jean-Philippe DEROSIER) et à un journaliste politique de France Culture de manière à ne négliger aucune perspective.

La presse locale régionale comme nationale sera invitée lors de cette table ronde, compte tenu de l'intérêt majeur de pouvoir réunir ce jour là et à ce moment là, les plus grands spécialistes des questions constitutionnelles et politiques.

Table ronde n°2
(Vendredi 23 juin : 17h00-19h00)

**« Enjeux transfrontaliers et décentralisation :
regards constitutionnels croisés »**
(Amphi René Cassin - Séance plénière)

Sous la présidence de :

Elsa BERNARD (professeur à l'Université de Lille Droit et Santé)

Michel VERPEAUX (professeur à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne)

Aymeric POTTEAU (professeur à l'Université de Lille Droit et Santé)

Les collectivités territoriales sont confrontées, en tant qu'acteurs majeurs de la vie locale, à de nombreuses questions qui dépassent leur champ de compétence territoriale, qu'il s'agisse de la politique de la santé et de la politique sociale en général, de la sécurité, des questions liées à l'immigration et au développement économique. Elles sont ainsi amenées à se situer non seulement dans l'espace de l'État nation, dans leurs rapports classiques avec l'administration centrale d'un État unitaire, mais aussi dans le cadre de territoires et d'espaces plus vastes notamment lorsque leur périmètre territorial de compétence comporte une ou plusieurs frontières avec l'étranger. Ces enjeux transfrontaliers sont peu appréhendés par la doctrine juridique et par le droit en général alors qu'ils sont majeurs et posent de véritables problèmes à la fois techniques et politiques et nécessitent de penser autrement la décentralisation dans ses rapports tant avec l'État central qu'avec nos voisins européens. En témoigne la gestion de la fameuse « jungle » de Calais, les questions liées à la lutte contre le terrorisme et contre le fondamentalisme dans nos villes ou la gestion des conséquences du Brexit dans la région. En témoigne aussi la mise en place de structures ou d'instruments de coopération entre collectivités territoriales étrangères dans le cadre du droit de l'Union, tels les groupements européens de coopération territoriale dont *l'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai* instituée en 2008 entre la France et la Belgique.

Cette table ronde permettra de confronter les éclairages et points de vue de responsables locaux français et belges et de responsables de services déconcentrés de l'État.

Table ronde n°3
(Samedi 24 juin : 10h15-11h30)

**« La thèse en droit constitutionnel :
méthode et perspectives contemporaines »**

<http://commission-jeune-recherche.eklablog.fr/accueil-c21675167>

(Amphi A de Sciences Po - Séance plénière)

- . Fabrice HOURQUEBIE (professeur à l'Université Montesquieu Bordeaux IV)
- . Michel VERPEAUX (professeur à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne)
- . Wanda MASTOR (professeur à l'Université Toulouse Capitole)
- . Emmanuel CARTIER (professeur à l'Université de Lille Droit et Santé)

La commission « Jeune Recherche en Droit Constitutionnel » de l'AFDC organise traditionnellement une des trois tables rondes autour d'une thématique qu'elle détermine. Pour le X^e Congrès de l'AFDC, cette table-ronde sera consacrée à « la thèse en droit constitutionnel ». Le thème retenu a pour objectif de permettre aux intervenants de partager leur vision des exigences scientifiques et méthodologiques d'une thèse en droit constitutionnel aujourd'hui. Les intervenants échangeront, sous la forme de réponses à trois ou quatre questions, sur des sous thématiques précédemment identifiées par les membres de la commission. Sont pressentis pour participer à cette table ronde :
